

Intitulé Diplôme : **Spécialisation d'Initiative Locale (SIL) Cabliste Forestier**

Cette SIL ne sera réalisée que sous réserve de l'habilitation de cette formation accordée par la DRAAF

Niveau : niveau 4

Lieu : ISETA ALTERNANCE site de Sevrier 3260 route d'Albertville. 74320 SEVRIER. Tél. 04 50 46 26 61.

Code diplôme: Habilitation régionale DRAAF

Date d'ouverture : septembre 2018

Nombre de place : 4 stagiaires

Durée de la formation : 1 année

Statut : Salarié

Type de contrat : Contrat de professionnalisation (CDI - CDD)

Type d'alternance : 1 semaine en centre par mois en respectant la saisonnalité

Heures de formation : 400 heures en centre de formation + 5 heures d'accompagnement

Objectifs

La SIL « Cabliste Forestier » par alternance, sur le site ISETA de Sevrier est une formation de niveau IV devant permettre à son titulaire d'occuper un poste d'ouvrier qualifié et spécialisé en débardage par câble forestier aérien. Le stagiaire sera amené à obtenir une qualification centrée sur la maîtrise d'activités techniques spécifiques qui requièrent des savoirs, savoir-faire, gestes et comportements professionnels spécialisés. Cette formation est mise en place grâce au programme INTEREG franco-suisse dans le cadre du projet « Formicable », cette formation se déroulera à la fois sur France et sur Suisse.

Conditions d'entrée

Niveau d'entrée :

- Bénéficier d'un niveau IV « Bac Professionnel Forêt », ou d'un niveau III type BTSA « Gestion Forestière »
Ou justifier d'une année continue de travail dans le milieu agricole en lien avec la forêt (justification par bulletin de paye)
Ou tout candidat ayant déjà acquis une expérience professionnelle d'une année en tant que bûcheron ou opérateur cabliste ou un diplôme dans le domaine forestier (Bac professionnel, Brevet Professionnel « Responsable de Chantiers forestiers », BTSA Gestion Forestière et souhaitant se professionnaliser dans le métier de cabliste.
- Possibilité d'intégrer ce cursus sur dérogation
- **Âge** : avoir 18 ans au minimum pour pouvoir effectuer les travaux en hauteur

Modalités d'inscription et d'accompagnement :

- Retirer un dossier de candidature
- Participer à un entretien individuel et/ou accompagnement, individuel et collectif pour la recherche d'entreprise
- Passer un test de sélection (grimpe et déplacement dans l'arbre)
- Signer un contrat de professionnalisation
- L'inscription définitive sera prononcée à l'issue d'un entretien avec le candidat, ainsi que la présentation de l'aptitude à la conduite d'engins délivrée par la médecine du travail.

Type d'Entreprises d'accueil :

- L'office National des Forêts
- Entreprises privées de travaux forestiers

Aucun frais de scolarité, la formation est financée par le programme FORMICABLE

Poursuite d'études ●●●

Cette formation est conçue pour intégrer une entreprise de débardage par câble. Possibilité de poursuivre en fonction du diplôme initial vers un BTS GESTION FORESTIERE.

Débouchés professionnels ●●●

- L'obtention de cette spécialisation professionnelle combinée à la formation GSST (Grimpeur Sauveteur Secouriste du Travail) et SST (Sauveteur Secouriste du Travail), est un atout d'employabilité.
- Le participant peut signer avec l'entreprise formatrice, un CDD ou un CDI.
- L'alternance facilite l'intégration professionnelle et reste le meilleur moyen de confrontation à la réalité du milieu professionnel.
- Le cabliste forestier qui a de bonnes compétences techniques peut devenir chef d'équipe.

Répartition Horaires et modalité d'examens ●●●

- Cette formation de 400 heures se déroule en trois unités capitalisables:
 - La qualification est délivrée par l'acquisition de trois Unités Capitalisables acquises tout au long de l'année de formation
 - L'UC 1 : « Il participe à la préparation et à la mise en place d'un chantier de débardage par câble en forêt en respectant les règles de sécurité et la réglementation en vigueur ».
 - L'UC2 : « Il réalise la préparation du terrain ainsi que le montage de la ligne de câble en sécurité », s'enseignera tout au long de l'année,
 - L'UC3 : « Il exécute les différentes tâches se rapportant au débardage par câble dans le respect de la sécurité et le respect des consignes d'utilisation des matériels », s'enseignera tout au long de l'année.
 - La formation est séquencée en trois unités capitalisables (UC). Chacune de ces UC est indépendante. La validation d'une UC est liée à l'acquisition des objectifs à atteindre à l'intérieur de cette même UC.
- **Mode d'évaluation prévisionnel des UC**
- Une première unité : Théorique et pratique, sur la participation à la logistique d'une production de chantier en débardage par câble.
 - Une seconde unité : Pratique, sur la préparation du terrain avec le bucheronnage et l'implantation du chantier. Cela étant complété par des chantiers école où les apprenants manipuleront et mettront en place la ligne de câble. Cette UC comprend le montage jusqu'au démontage de la ligne lors d'exercices spécifiques en toute sécurité.
 - Une troisième unité : Théorique et pratique, pendant laquelle les apprenants piloteront le câble, prépareront et trieront les charges de bois lors du débardage ; avec la maintenance du matériel et sa pérennisation dans le temps.
 - Un plan d'évaluation détaillé des épreuves certificatives est porté à la connaissance des apprenants, après validation par le président de jury.



Unités capitalisables	Enseignements des UC	Heures pédagogiques en face à face	Formateurs	Total heures par UC
UC I « Il participe à la préparation et à la mise en place d'un chantier de débardage par câble »	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de chantier 	10 heures	GROROD S ENTREPRISES FORMATRICES	68H
	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité et communication 	21 heures	GROROD S ENTREPRISES FORMATRICES RIAN H	
	<ul style="list-style-type: none"> Etude de faisabilité 	21 heures	GROROD S MONT / LAUSANNE	
	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance environnementales 	14 heures	BOGGIO B	
	<ul style="list-style-type: none"> Examen UC 	2 heures	GROROD S	
UC II « Il réalise la préparation du terrain ainsi que le montage de la ligne de câble en sécurité »	<ul style="list-style-type: none"> Techniques abattage et bucheronnage 	21 heures	JP PRUDENT	213 H
	<ul style="list-style-type: none"> Implantation du chantier 	21 heures	ENTREPRISES FORMATRICES MONT / LAUSANNE	
	<ul style="list-style-type: none"> Façonnage 	14 heures	JP PRUDENT	
	<ul style="list-style-type: none"> Recyclage des déchets 	4 heures	GROROD S JP PRUDENT	
	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité lors de l'abattage 	14 heures	JP PRUDENT RIAN H	
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de la machine 	21 heures	ENTREPRISES FORMATRICES MONT / LAUSANNE	
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des supports et encrage 	28 heures	GROROD S MONT / LAUSANNE BOUVIER F	
	<ul style="list-style-type: none"> Installation du câble porteur 	21 heures	ENTREPRISES FORMATRICES MONT / LAUSANNE	
	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement de la ligne 	7 heures	ENTREPRISES FORMATRICES MONT / LAUSANNE	
	<ul style="list-style-type: none"> Déplacement de la ligne 	21 heures	ENTREPRISES FORMATRICES MONT / LAUSANNE	
	<ul style="list-style-type: none"> Démontage et contrôle de la ligne 	28 heures	ENTREPRISES FORMATRICES MONT / LAUSANNE	
	<ul style="list-style-type: none"> Retour d'expérience de la mise en place 	6 heures	GROROD S ENTREPRISES FORMATRICES MONT / LAUSANNE	
	<ul style="list-style-type: none"> Examen UC 	7 heures	JP PRUDENT ENTREPRISES FORMATRICES MONT / LAUSANNE	
UC III « Il exécute les différentes tâches se rapportant au débardage par câble »	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance et pilotage de la machine 	21 heures	ENTREPRISES FORMATRICES	101 H
	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des charges 	21 heures	ENTREPRISES FORMATRICES MONT / LAUSANNE	
	<ul style="list-style-type: none"> Décrochage et tri 	14 heures	ENTREPRISES FORMATRICES MONT / LAUSANNE	
	<ul style="list-style-type: none"> Cubage et rendement 	7 heures	GROROD S ENTREPRISES FORMATRICES MONT / LAUSANNE	
	<ul style="list-style-type: none"> Retour d'expérience du chantier 	7 heures	GROROD S ENTREPRISES FORMATRICES MONT / LAUSANNE	
	<ul style="list-style-type: none"> Maintenance et dépannage journalier 	10 heures	ROULET F	
	<ul style="list-style-type: none"> Maintenance et dépannage périodique 	14 heures	ROULET F	
<ul style="list-style-type: none"> Examen UC 	7 heures	ROULET F ENTREPRISES FORMATRICES		
V.A.E	<ul style="list-style-type: none"> Validation des acquis 	18 heures	GROROD S BRUYNINCKX M	18 H
TOTAL DES HEURES EN FORMATION				400 H

Plateaux techniques



- Une salle équipée d'un vidéo projecteur,
- Salle informatique
- Matériels techniques appropriés



- Partenariat avec le centre forestier du Mont sur Lausanne (Suisse) dans le cadre du programme européen INTEREG « Formicable »
- Des TP en immersion dans des entreprises formatrices françaises et suisses.
- Divers matériels de débardage selon les entreprises et types de chantiers

Les plus (voyages, actions diverses...)



- Un réseau fidélisé de partenaires d'entreprises
- Plus de 30 ans d'expérience dans la formation dans les milieux forestiers
- Des intervenants experts dans le domaine forestier, des professionnels comme intervenants
- Dans le cadre de cette formation, les apprenants passent le certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et le GSST (Grimpeur et Sauveteur Secouriste du Travail), atouts en termes de sécurité sur et hors chantier.
- Un partenariat franco-suisse dynamisé dans le cadre du projet INTEREG « Formicable »